



## Les territoires dans la mondialisation : entre intégrations et rivalités (programme adapté)

### Thème 1 – Mers et océans : au cœur de la mondialisation (15-17 heures)

#### Contenu

Les espaces maritimes définis par le droit international couvrent les eaux intérieures en deçà de la ligne de base, la mer territoriale, la zone contiguë, la zone économique exclusive, la zone d'extension du plateau continental et les eaux internationales. Les élèves doivent avoir conscience de l'importance des mers et des océans pour la mondialisation, qu'il s'agisse des transports ou des matières premières (pêche, biodiversité exploitée par les biotechnologies, énergies). Les élèves doivent connaître les principaux hubs portuaires et les grandes routes maritimes commerciales, et doivent être capables d'expliquer l'organisation des flux commerciaux maritimes (en distinguant le trafic du vrac de celui par conteneurs) ainsi que le rôle de tels échanges dans l'économie mondialisée (au point de parler de maritimisation des économies), notamment leur rôle dans l'importance croissante des économies émergentes. Pour cela, ils prennent appui sur ce qui a été vu en classe de première à propos du système productif mondialisé, de la littoralisation et de la métropolisation des activités et des firmes transnationales. On pourra s'intéresser à l'étude de grands armateurs, notamment dans le domaine du transport par conteneurs comme CMA-CGM, ou encore à l'organisation des routes commerciales (en lien avec les *hubs* et les arrières-pays).

Les câbles sous-marins assurent l'essentiel du transport des informations par Internet (plus de 95 %). Les élèves doivent connaître les enjeux associés aux informations transportées, la géographie des principaux réseaux et les rapports géopolitiques et géoéconomiques qu'ils traduisent, avec, notamment, l'affirmation de nouveaux acteurs dans leur installation et leur gestion.

En raison de leur importance géostratégique, les espaces maritimes sont de plus en plus disputés. Ils peuvent être une source de conflits entre pays, du fait des ressources exploitables qu'ils contiennent. Les élèves doivent pouvoir, à l'aide d'un exemple

détaillé portant sur un espace maritime d'importance ou un détroit international, traiter d'enjeux et de conflits géopolitiques ; ce peut être l'occasion de s'interroger sur l'avenir des routes commerciales arctiques. Ils peuvent également interroger la délimitation des zones économiques exclusives (ZEE).

Les détroits et canaux maritimes peuvent eux aussi constituer des points de tension étant donné leur importance géostratégique. Les élèves doivent étudier un passage maritime stratégique pour saisir certains enjeux géopolitiques.

### Question spécifique sur la France ou sur le Royaume-Uni

Le chapitre vise à évaluer les formes de la puissance maritime de la France ou du Royaume-Uni en prenant en compte l'importance des mers et des océans pour leurs intérêts économiques, environnementaux et géostratégiques.

La France ou le Royaume-Uni sont des pays qui peuvent être considérés comme des puissances maritimes, dans le sens où chaque pays entretient une marine de rang mondial et dispose de ports importants pour son économie. France et Royaume-Uni contrôlent en outre de vastes zones économiques exclusives, respectivement la deuxième et la cinquième plus grande ZEE au monde.

## Thème 2 – Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation (15-17heures)

### Contenu

Les États jouent un rôle déterminant dans l'intégration des territoires à la mondialisation, notamment par la constitution d'unions douanières ou par la mise en place de zones économiques spéciales. Les unions douanières peuvent bénéficier aux États membres en leur facilitant l'accès à l'économie mondialisée, mais elles peuvent aussi restreindre cet accès. Les élèves doivent connaître les principaux accords commerciaux et politiques qui organisent le monde, leurs impacts territoriaux, et être capables de discerner à la fois les avantages et les inconvénients que représente l'union douanière pour les États qui se regroupent et de comprendre les logiques géographiques qui les sous-tendent.

La gouvernance mondiale réalisée par les organisations internationales constitue un autre facteur essentiel du fonctionnement de la mondialisation. Les élèves doivent connaître le rôle des principales organisations telles que la Banque mondiale, le FMI et l'OMC, et doivent pouvoir rendre compte de l'inscription territoriale des actions menées et des dynamiques qui transforment cette gouvernance mondiale, sous le coup de l'importance et de l'influence croissantes des pays émergents.

Malgré l'intégration toujours plus grande de l'économie mondialisée, certains espaces, à différentes échelles, n'y ont pas ou peu accès, et leur développement se fait lentement. Les élèves doivent analyser les raisons d'une faible intégration à la mondialisation et identifier les centres et les périphéries dans la mondialisation.

Les élèves doivent également être capables de penser l'inégale intégration à la mondialisation à l'échelle nationale, c'est-à-dire celle perceptible à travers les inégalités régionales et à plus grande échelle. Les élèves doivent étudier les facteurs de ces inégalités et pouvoir évaluer les stratégies de réduction ou de correction de ces inégalités.

Si le Royaume-Uni a été choisi dans le thème 1 alors la France est choisie pour le thème 2 et réciproquement

## Question spécifique sur la France ou sur le Royaume-Uni

En tant que membres du G7, le Royaume-Uni et la France figurent parmi les pays les plus influents sur le plan politique et économique. La France et le Royaume-Uni sont des acteurs majeurs de l'économie mondialisée et de la gouvernance mondiale. Tous les deux bénéficient d'un rayonnement international grâce à leur pouvoir de commandement (*hard power*) et à leur influence (*soft power*). Il s'agit d'identifier les lieux du rayonnement de la France ou du Royaume-Uni dans le monde et l'inscription de la mondialisation sur le territoire de la France ou sur celui du Royaume-Uni.

## Thème 3 - L'Union européenne dans la mondialisation : des dynamiques complexes (12-14 heures)

### Contenu

En étudiant l'organisation transnationale dont l'intégration est la plus aboutie, l'Union européenne (UE), les élèves doivent prendre conscience de la complexité de l'UE et de ses institutions, sans les étudier en tant que telles. Les élèves doivent également être capables d'analyser de manière critique ses atouts, ses politiques, ses faiblesses, ainsi que son rôle sur la scène mondiale (à mettre en œuvre tout au long du module).

L'Union européenne est caractérisée par une situation paradoxale : celle dans laquelle des pays d'une grande diversité participent à la plus intégrée des organisations régionales du monde. Les élèves doivent être conscients de la diversité des territoires européens, à différentes échelles ; ils doivent également être à même d'identifier différents degrés d'intégration au sein des diverses institutions européennes.

Les politiques européennes d'intégration sociale, territoriale et économique ont deux objectifs principaux :

- la réduction des disparités territoriales ;
- le développement et le maintien de pôles régionaux ou locaux pour faire face à la compétition mondialisée.

Il serait souhaitable que les élèves soient capables d'analyser quelques politiques européennes et d'en saisir les impacts sur les territoires et enjeux de développement durable. L'étude s'appuiera notamment sur des cartes afin de prendre conscience des disparités de situation et d'action.

L'Union européenne est le premier marché commercial de la planète mais elle doit relever plusieurs défis, à la fois internes et externes. Les élèves peuvent par exemple travailler sur l'absence de politique étrangère et militaire commune, sur l'absence de réponse commune à la crise dite migratoire ou en matière d'élargissement, etc.

Les élèves doivent être en mesure de présenter certaines des faiblesses de cette organisation à l'intégration la plus aboutie.

Les élèves doivent être capables de prouver, à l'aide d'exemple précis, que l'UE est à la fois un moteur et un frein à l'intégration de l'économie mondialisée, et d'expliquer en quoi l'UE est une superpuissance émergente, comptant parmi les acteurs principaux de l'espace mondialisé, sans être une puissance complète, en raison de son rôle

limité sur le plan diplomatique. L'UE reflète à la fois les processus d'intégration et de fragmentation inhérents à la mondialisation.

### Question spécifique sur la France

Il s'agit de comparer les dynamiques territoriales de deux espaces frontaliers français afin de mettre en évidence de manière précise les effets de l'appartenance à l'Union européenne pour les territoires, mais aussi le fait que les différences entre les États subsistent.

*Ce thème est à évaluer par les professeurs eux-mêmes dans le cadre du contrôle continu et non pas à l'examen final.*

## Thème 4 – La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions (4-6 heures)

### Objectifs

- consolider les connaissances et la compréhension des différentes notions étudiées ;
- fonctionner comme un exercice de révision ;
- démontrer la capacité des élèves à trouver un questionnement et à mobiliser des méthodes et des outils géographiques pour y apporter une réponse ;
- permettre aux élèves de mener une enquête de terrain à l'échelle locale ;
- développer leurs compétences de présentation et communication.

### Sujets

Pour respecter le programme, les sujets portent sur :

- les éléments structurant le territoire et leur rôle pour celui-ci (les principales métropoles, les réseaux de transports à grand gabarit, les grandes régions productives, les principales unités de relief, etc.) ;
- l'adaptation d'un territoire précis (mais dont la dimension n'est pas déterminée a priori) à la mondialisation, en tenant compte des différents acteurs de la politique d'aménagement des territoires.

L'objectif est que les élèves comprennent comment tous les éléments s'articulent les uns aux autres et que chaque citoyen a un rôle à jouer.

### Évaluation

- utilisation de la grille de notation pour l'oral afin que le professeur puisse mettre en place une évaluation entre élèves ;
- une colonne supplémentaire est ajoutée à la grille d'évaluation pour noter la mobilisation et la maîtrise des outils géographiques ;
- la note est donnée au groupe dans son ensemble ;
- auto-évaluation.